

vous proposez une journée de formation et de réflexion sur le thème :

La transition énergétique : Une chance pour le développement des territoires

Le 3 octobre 2014
de 9h00 à 17h30

Espace Anne de Bretagne
(Salle Merlin, 1er étage)
15 rue Martenot, 35000 Rennes

Accès :

A pied : 15 minutes de la gare SNCF
En transport en commun : Métro Gare SNCF direction JF Kenedy (arrêt République) puis Bus Ligne 3 direction St Laurent (arrêt Thabor)
En voiture : parking Kléber, rue Kléber côté Jardin Saint Georges

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

La transition énergétique : Une chance pour le développement des territoires organisée par Formation et Citoyenneté et ENERCOOP BRETAGNE

Le 3 octobre 2014, à l'Espace Anne de Bretagne 15, rue Martenot - 35000 Rennes

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

La transition énergétique : Une chance pour le développement des territoires



Le 3 octobre 2014 (matinée)

- 9h00 **Accueil des participants et présentation de la journée.**
- 9h30 **Introduction aux enjeux de la transition énergétique.**
- 10h00 **Les scénarios de demain, innovations et avancements au niveau national, européen et mondial de la transition énergétique.**
- Pause*
- 11h00 **Quel lien entre précarité énergétique, efficacité énergétique, économie d'énergie et production d'énergie renouvelable ? Pouvons-nous «plafonner» la hausse des prix d'énergie ?**
- 11h30 **L'autonomie énergétique des territoires, les retombées financières et économiques, l'implication des citoyens et les avantages de la concertation.**
- 12h30 *Déjeuner*

Le 3 octobre 2014 (après-midi)

- 14h00 **Mieux comprendre le marché de l'électricité en France et son intégration en Europe. Connaître les acteurs et leurs rôles.**
- 14h45 **Atelier : Vers une décentralisation de la production d'énergie : Imaginons notre territoire en 2050.**
- Pause*
- 15h45 **La production d'énergie sur les territoires avec les énergies renouvelables et le rôle du réseau électrique, du stockage d'énergie et le réseau intelligent**
- 17h00 **Discussion et questions**
- 17h30 *Fin de la Formation*

INTERVENANT-E-S :

Intervenant : Markus KAUBER, Enercoop Bretagne

Inscriptions : Date limite vendredi 26 septembre 2014 (places limitées à 20 personnes)

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté